



Code	Description	Quantité	Date	Statut	Observations	
H	Modifications zonage	1	3 14 0215	200109	JCS	AVU
G	Modifications et compléments zonage	1	3 14 0215	06-12-1207	JCS	AVU
F	Modifications zonage	1	3 14 0215	250507	JCS	AVU
E	Modifications zonage - Granges foraines	1	3 14 0215	190606	JCS	AVU
D	Modifications zonage	1	3 14 0215	080905	JCS	AVU
C	Modifications zonage	1	3 14 0215	100105	JCS	OTE
B	Modifications zonage	1	3 14 0215	041104	JCS	OTE
A	Dessin zonage	1	3 14 0215	090704	JCS	OTE
Indice	Objet de la modification	N. Plan	N. Affaire	Date	Ville	Ville
					réalisation	contrôle
Nom du fichier : I:\3 14 0215 PLU Borce\dessin\dessin_definitif_Zonage Borce.dwg						

Liste des emplacements réservés		
N°	Destination	Bénéficiaire
1	Création d'un chemin piéton au Bourg de Borce	Commune
2	Création d'une Station d'épuration aux forges d'Abel	Commune
3	Création d'une Station d'épuration au village	Communes de Borce et d'Estaut

- U Zone urbaine à vocation d'habitat
- Ua Zone d'activités
- AU Zone à urbaniser
- AUa Zone à urbaniser à vocation d'accueil touristique
- AUA Zone à urbaniser après modification ou révision du PLU
- A Zone de richesses agricoles
- N Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
- Ns Secteur destiné à l'accueil d'un camping
- Nn Zone naturelle : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Np Zone naturelle destinée au parc animalier
- Nst Zone naturelle stricte de protection

- Espace boisé classé
- 1 Emplacement réservé avec numéro d'ordre

- Marge de reculement (Article L 111-1-4 du code de l'urbanisme)

- Secteur de zone où les constructions et installations doivent satisfaire aux dispositions du PPR annexé au PLU

- Secteur de risques naturels où les constructions et installations doivent satisfaire à l'étude du service RTM annexée à la pièce écrite du règlement

COMMUNE DE BORCE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 5.4 - DOCUMENT GRAPHIQUE
DU REGLEMENT
(Berat de Bas)

Echelle : 1/2 500

Février 2009
N° 3 14 0215